

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Juin 2023

166x23

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION MUNICIPALE A L' ASSOCIATION SPORTIVE AMICALE BOULISTE LA BOULE PLATE EXERCICE 2023

Dans le cadre de sa politique sportive et de lien social, la Ville a souhaité apporter son soutien au mouvement sportif contribuant à ce développement.

Vu le projet d'activités présenté par l'association **Amicale Bouliste la Boule Plate** relatif au dossier de demande de subvention 2023,

Considérant que l'association **Amicale Bouliste la Boule Plate**, légalement déclarée , exerce une activité d'intérêt général sur la commune par ses actions, il est proposé de lui attribuer une subvention de 800€ au titre de l'année 2023.

Vu l'avis favorable de la commission Animation du territoire,

Nom de l'association : **AMICALE BOULISTE LA BOULE PLATE**
représentée par son président : Monsieur LEONETTI Jean
Objet statutaire : Développer la pratique du sport de pétanque et jeu provençal
Siège : 2856, chemin du Plan des Pennes, 13170 les Pennes Mirabeau
SIRET n° : 893 686 105 00014

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu cet exposé :

- PRÉCISE que l'association **Amicale Bouliste la Boule Plate** remplit les conditions légales au titre de la loi 1901,
- DÉCIDE de lui attribuer une subvention de 800€ au titre le l'année 2023,
- PRÉCISE que les crédits ont été prévus au Budget,
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 34
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL